CONGRES DES AUDIOPROTHESISTES

unsaf
Congrès des Audioprothésistes Français

3, 4 et 5 Avril 2014

Cnit - Paris la Défense

PROGRAMME

www.unsaf.org

ÉDITORIAL de Luis GODINHO

Je suis heureux de vous annoncer les grandes lignes du Congrès 2014, votre Congrès, organisé par le Syndicat national des audioprothésistes-UNSAF.

Notre métier évolue, les produits et les techniques se perfectionnent, le congrès est construit chaque année autour de ces nouvelles actualités pour permettre à nos visiteurs et congressistes d'être informés et formés sur ces évolutions.

L'intérêt du Congrès réside d'une part dans la partie Exposition qui réunit dans un seul lieu les fabricants, organismes et associations qui travaillent en lien avec la profession. La participation notable des industriels permettra à tout un chacun de s'informer sur les nouveautés technologiques récentes qui vont encore améliorer la prise en charge de la malaudition.

Je souhaite donc encore vivement remercier tous les exposants qui nous font confiance chaque année et qui s'investissent pour que cette manifestation soit un lieu de découverte des dernières innovations mais aussi un régal des yeux.

Le Congrès, c'est aussi la possibilité donnée aux audioprothésistes de bénéficier d'une formation de haut niveau leur permettant d'actualiser leurs connaissances et d'améliorer leurs compétences.

Les congressistes pourront ainsi suivre le programme extrêmement intéressant de la journée scientifique du jeudi organisé par le Pr Paul Avan et M. Eric Bizaguet, coprésenté avec des intervenants de grande renommée. Le thème de cette journée sera : « de la physiopathologie à l'appareillage : des réseaux d'opportunités ».

S'agissant des ateliers pratiques, nous pouvons vous annoncer qu'ils seront pour ce congrès au nombre de cinq et qu'ils se tiendront sous quatre sessions réparties sur les trois jours permettant ainsi nous l'espérons de satisfaire la demande de tous les congressistes. Les animateurs de ces ateliers vous feront partager leur expertise et leur expérience sur chacun de ces thèmes :
- Validations « in vivo » des aides auditives : 10 points essentiels
- De l'usage du producteur de bruit blanc en thérapie de l'acouphène : vers un changement de posture de l'audioprothésiste
- De l'audiométrie vocale dans le silence à l'audiométrie vocale dans le bruit
- Test phonétique : découverte des listes de mots du Pr Jean-Claude Lafon
- La certification de service des audioprothésistes par la norme AFNOR NF 518

Pour faciliter la participation de tous à cette formation, l'UNSAF est désormais déclaré en tant que prestataire de formation et peut à ce titre vous proposer lors de votre inscription la signature d'une convention de formation.

En dernier lieu, mais non le moindre, le Congrès c'est aussi la grand- messe syndicale annuelle de la profession, avec la table ronde politique du vendredi accessible à tous les visiteurs du Congrès qui nous promettra encore de grands débats en cette période d'actualités particulièrement denses et intenses en ce qui concerne notre profession.

Je vous souhaite à tous un très bon Congrès 2014 !

Luis GODINHO
Président du Syndicat national des audioprothésistes

SOMMAIRE

- Editorial de Luis Godinho ..... Page 02
- Communiqué UNSAF ..... Page 04
- Bulletin d'adhésion UNSAF ..... Page 05
- Parrainage du Congrès ..... Page 06
- Planning général ..... Page 07
- Inaugation officielle du Congrès ..... Page 08
- Programme des conférences ..... Page 09
- Remise des prix UNSAF ..... Page 13
- Programme des ateliers ..... Page 14
- Résumés des conférences ..... Page 15
- Résumés des ateliers ..... Page 18
- Exposition de posters scientifiques ..... Page 23
- Liste des exposants ..... Page 24
- Bulletin d'inscription au Congrès ..... Page 25
- Plan d'accès ..... Page 27
- Informations & Contacts ..... Page 28

Vous êtes audioprothésiste ? Faites-vous entendre !
Adhérez au Syndicat National des Audioprothésistes (UNSAF) !

3 bonnes raisons d'adhérer au syndicat national des audioprothésistes.
Il est …

✓ **1 - Votre porte-parole auprès des pouvoirs publics**

Adhérer, c'est l'assurance d'être représenté lors des grands débats qui animent notre profession

L'UNSAF est l'organisme professionnel représentatif des audioprothésistes auprès des pouvoirs publics. Il siège notamment à l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS), à la Conférence nationale de la santé, au Haut conseil aux professions paramédicales. Il agit également en tant qu'interlocuteur clé auprès des organismes d'assurances maladies.

✓ **2 - Le défenseur de votre profession par ses actions concrètes**

Adhérer, c'est devenir acteur de l'évolution de son métier

L'UNSAF mène toute l'année des actions concrètes visant à valoriser la profession. Il a notamment été à l'origine de l'adoption du devis normalisé et participé aux débats menant à la réduction de la TVA pour les piles... Le Syndicat a été à l'initiative de la norme européenne Afnor NF EN 15927 « Services offerts par les audioprothésistes », faisant ainsi de la profession, la première du secteur paramédical à bénéficier d'une norme à l'échelle européenne.

✓ **3 - Votre partenaire pour toutes vos questions au quotidien**

Adhérer, c'est être accompagné au quotidien

Comment m'installer en toute légalité ? Quelles lois régissent mon métier ? Qui peut venir vérifier la conformité de ma cabine ? Le Syndicat est votre interlocuteur privilégié. Il vous apporte toutes les réponses sur l'exercice de votre profession.

En ligne sur le site de l'Unsaf : La FAQ du métier d'audioprothésiste

Adhérez !
Remplissez votre bulletin d'adhésion en ligne : www.unsaf.org
Ou envoyer votre bulletin d'adhésion ci-après (p 5)

Bénéficiez d'un tarif privilégié au Congrès des audioprothésistes

unsaf SYNDICAT NATIONAL DES AUDIOPROTHÉSISTES

unsaf SYNDICAT NATIONAL DES AUDIOPROTHESISTES

ADHESION 2014

Bulletin et règlement à adresser à :
UNSAF –Service Adhésions-
11 rue de Fleurus 75006 PARIS

Identité : n° adhérent (réservé à l'administration :) :

Nom d'usage ……**Nom de naissance** (si différent) ……

Prénom …… **Année et lieu du D.E.** ……

Tél Portable …… **E-mail** (en majuscule) ……

N° ADELI (actuel) ……

Lieu d'exercice :

Raison sociale ……**Enseigne**…… **Code postal** ……

Adresse (pour la correspondance) **:** ☐ **professionnelle** ☐ **personnelle**

N° et Voie ……

Code postal …… **Ville** ……

Tél ……

MONTANT DE LA COTISATION 2014

(Vous recevrez un justificatif de paiement après réception de votre règlement)

☐ **230 euros**
- Audioprothésistes installés en nom propre, gérants de SARL ou Directeurs de SA depuis plus de 2 ans

☐ **115 euros**
- Audioprothésistes installés depuis moins de deux ans

Préciser la date d'installation……
- Audioprothésistes exerçant exclusivement en qualité de salarié

☐ **50 euros**
- Audioprothésistes nouveaux adhérents

Audioprothésistes qui ont quitté l'exercice de la profession depuis moins de 10 ans s'ils l'ont exercée au moins 10 ans
- Audioprothésistes salariés d'un audioprothésiste acquittant la cotisation de 230 euros

Préciser les coordonnées de l'audioprothésiste de référence……

Date et signature :

Ne tardez pas à régler votre cotisation 2014 et bénéficiez, lors de votre inscription au Congrès, des tarifs privilégiés réservés aux adhérents !

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique par l'Unsaf et sont destinées à la gestion des adhésions et aux services associés. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Unsaf, 11 rue de Fleurus 75006 PARIS.

Syndicat National des Audioprothésistes - UNSAF . Inscrit sous le n°17563 - 11 rue de Fleurus - 75006 PARIS
www.unsaf.org / contact@unsaf.org - Président : Luis Godinho - l.godinho@unsaf.org - 06 88 88 07 83

La 36e édition du Congrès des Audioprothésistes
se déroulera sous

le Parrainage de

Madame Geneviève FIORASO
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

PLANNING GÉNÉRAL

Jeudi 03 avril 2014	9h15	Inauguration officielle du Congrès
	10h15 à 13h00 et 14h00 à 16h00	Journée Pluridisciplinaire
	10h15 à 10h30	Introduction du Président L. GODINHO
	10h30 à 11h30	Conférence de P. FUCHS
	11h30 à 12h15	Conférence de P. DELTENRE
	12h15 à 13h00	Conférence de S. SAFIEDDINE
	14h00 à 14h30	Conférence de P. AVAN
	14h30 à 15h00	Conférence de C. BATREL
	15h00 à 15h30	Conférence de S. GALLEGO & E. TRUY
	15h30 à 16h00	Conférence de A. MADJLESSI & D. BOUCCARA
	16h00	Conclusion de la Journée Scientifique
	16h00	*Première session*
		Atelier 1 de S. GENY
		Atelier 2 de P. LURQUIN & C. REMPP
		Atelier 3 de M. DEL RIO & Y. LASRY
		Atelier 4 de J-Y. MICHEL & X. BASCLE
		Atelier 5 de J-J. BLANCHET & H. BISCHOFF
Vendredi 04 avril 2014	9h00	Assemblée Générale de l'UNSAF
	10h00	Table ronde Professionnelle
	14h00	Intervention JNA
	14h30	Communications des industriels
	16h00	*Deuxième session*
		Atelier 1 de S. GENY
		Atelier 2 de P. LURQUIN & C. REMPP
		Atelier 3 de M. DEL RIO & Y. LASRY
		Atelier 4 de J-Y. MICHEL & X. BASCLE
		Atelier 5 de J-J. BLANCHET & H. BISCHOFF
Samedi 05 avril 2014	10h00 à 12h30	Matinée du Collège National d'Audioprothèse
	12h30	Remise du prix du poster scientifique
		Remise des prix UNSAF
	10h00	*Troisième session*
		Atelier 1 de S. GENY
		Atelier 2 de P. LURQUIN & C. REMPP
		Atelier 3 de M. DEL RIO & Y. LASRY
		Atelier 4 de J-Y. MICHEL & X. BASCLE
		Atelier 5 de J-J. BLANCHET & H. BISCHOFF
	15h00	*Quatrième session*
		Atelier 1 de S. GENY
		Atelier 2 de P. LURQUIN & C. REMPP
		Atelier 3 de M. DEL RIO & Y. LASRY
		Atelier 4 de J-Y. MICHEL & X. BASCLE
		Atelier 5 de J-J. BLANCHET & H. BISCHOFF

INAUGURATION OFFICIELLE DU CONGRÈS

Hall d'exposition - Niveau C

9h15

INAUGURATION OFFICIELLE DU CONGRÈS

par Monsieur Lionel COLLET,
Conseiller d'Etat, Professeur honoraire des universités-praticien hospitalier.

Monsieur Lionel Collet a été nommé Conseiller d'Etat le 1er octobre 2013 après avoir été Directeur du cabinet de Madame Geneviève Fioraso, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Rappelons que Monsieur Lionel Collet, titulaire d'un Doctorat en médecine et d'un Doctorat d'Etat en biologie humaine, a exercé précédemment des fonctions universitaires, hospitalières, en recherche et administratives qui sont principalement les suivantes :

- Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (2006-2011), Président du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Université de Lyon » (2007-2008) et Président de la Conférence des Présidents d'Université (2008-2010).

- Chef du service d'audiologie et d'explorations oro-faciales aux Hospices civils de Lyon (2000-2012)
- Directeur du laboratoire Neurosciences et systèmes sensoriels CNRS UMR 5020 (1991-2006) et Directeur du groupement de recherche CNRS GDR 2213 Prothèses auditives (2000-2004)

- Membre du Comité National de la Recherche Scientifique (1995-2004), Président de la commission scientifique de la recherche des Hospices civils de Lyon (1999-2003), Directeur de l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation (2004-2006)

DE NOMBREUX EXPOSANTS VOUS ACCUEILLENT :
Jeudi et Vendredi de 9H00 à 19H00 - Samedi de 9H00 à 17H00

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Salle Brillat Savarin - Niveau B

De 10h15 à 13h00 et de 14h00 à 16h00

JOURNÉE PLURIDISCIPLINAIRE

« DE LA PHYSIOPATHOLOGIE À L'APPAREILLAGE, DES RÉSEAUX D'OPPORTUNITÉS »

Président de la Journée Scientifique du Congrès
Professeur Paul AVAN
Laboratoire de Biophysique Sensorielle
Faculté de Médecine – Université d'Auvergne – Clermont-Ferrand

Président Scientifique du Congrès
Monsieur Éric BIZAGUET
Président du Collège National d'Audioprothèse

- **10h15 à 10h30 :**
  Introduction du Président **Luis GODINHO**
- **10h30 à 11h30 :**
  « Fonctions synaptiques dans la cochlée : découvertes and opportunités »
  Professor Paul Albert FUCHS
  Johns Hopkins University School of Medicine, Baltimore, USA
- **11h30 à 12h15 :**
  « La FFR (Frequency-Following Response) : île au trésor ou côte des naufrages ? »
  Professeur Paul DELTENRE
  CHU Brugmann, Bruxelles (avec Nicolas WALLAERT, de Paris et Reims,
  Patrick CONNOR *de Bruxelles* et Axelle CALCUS, *de Bruxelles)*
- **12h15 à 13h00 :**
  « Physiologie moléculaire des synapses auditives : de la génétique des surdités aux modèles animaux »
  Dr Said SAFIEDDINE
  UMRS INSERM 1120, Institut Pasteur, Paris

- **14h00 à 14h30 :**
  « Détection hors fréquence : à la recherche de nouveaux mécanismes, conséquences pour le diagnostic et l'appareillage »
  Professeur Paul AVAN
  UMR INSERM 1107, Clermont Ferrand
- **14h30 à 15h00 :**
  « Nouvelles méthodes d'exploration fonctionnelle du nerf auditif »
  Charlène BATREL
  Institut des Neurosciences de Montpellier – UMR Inserm 1051
- **15h00 à 15h30 :**
  « Conduction cartilagineuse. Application aux enfants aplasiques »
  Stéphane GALLEGO, Professeur Eric TRUY
  CHU Edouard Herriot, Lyon
- **15h30 à 16h00 :**
  « Audition et cognition. Etat des connaissances et applications pratiques »
  Docteur Arach MADJLESSI, Docteur Didier BOUCCARA SOFRESC, *Paris*
- **16h00 :**
  « Conclusion de la journée scientifique »

De 09h00 à 14h30

LA MATINÉE POLITIQUE

La matinée du vendredi sera l'occasion d'échanger avec tous les audioprothésistes qui comme l'UNSAF se soucient de l'avenir de leur profession.

- **09h00 à 10h00 :**
  Assemblée générale du syndicat à laquelle seuls seront conviés les adhérents Unsaf à jour de cotisation.
- **10h00 à 12h30 :**
  Table ronde ouverte à tous : **« Prise en charge des audioprothèses : une priorité de santé publique ».**
- **14h00 à 14h30 :**
  Cette année le Comité directeur de la JNA a choisi de réaliser un focus de campagne sur les acouphènes et l'hyperacousie. Ces pathologies ORL touchent officiellement 2.5 millions de Français mais ce chiffre est probablement loin de représenter la réalité. L'enquête JNA – IPSOS Crédit Agricole 2014 : « Acouphènes et hyperacousie, quelles solutions ? » apportera un éclairage sur l'état de connaissances des Français sur ces pathologies et leurs comportements lorsque ces troubles apparaissent. Cet état des lieux par tranche d'âge permettra également d'apporter des clés pour mieux accompagner les personnes acouphéniques.
- **14h30 à 18h00 :**

COMMUNICATIONS DES INDUSTRIELS

« Enjeux technologiques & innovations en audiologie »

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Salle Brillat Savarin - Niveau B

De 10h00 à 12h30 :

MATINÉE DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE

○ **10h00 à 11h15 :**

CONFÉRENCES DES CANDIDATS AU TITRE DE LAURÉAT DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE

« Impact du bruit de fond dans une cabine audiométrique sur l'audiométrique tonale liminaire en conduction aérienne et en conduction osseuse »

Yaniv ZINI, *Nancy*

« Gain prothétique vocal et ATEC. En quoi l'appareil auditif modifie-t-il la perception de l'enveloppe temporelle ? »

Barbara-Anastasia VIGNARD, *Fougères*

« Qualité d'écoute de la musique avec des appareils auditifs : étude et bilan de satisfaction »

Lucie De BOISGROLLIER, *Paris*

« Evolution de l'utilisation des hautes fréquences dans la compréhension de la parole lors d'une réhabilitation auditive »

Benoit DELEMPS, *Lyon*

« Algorithme numérique réducteur de bruit de vent »

Tristan VILA, *Montpellier*

Remise du prix du Collège National d'Audioprothèse, l'UNSAF récompensera les autres finalistes.

○ **11h15 à 12h30 :**

ACTUALITÉS DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE

« Les projets du Collège National d'Audioprothèse »

« Modalités d'ouverture de 6 postes de membres du Collège National d'Audioprothèse »

« Description du programme de formation des maîtres de stage et de mémoire - Paris, 2014 »

« Quel numérus clausus pour la profession d'Audioprothésiste ? »

REMISE DES PRIX

Hall d'exposition - Niveau C

12h30 :

REMISE DES PRIX UNSAF

(Ouvert à tous)

• Le Prix Congrès UNSAF

Comme chaque année, trois prix seront attribués aux exposants pour récompenser leurs efforts dans la réalisation de leur stand. Les critères retenus seront :

- le professionnalisme du standiste notamment architecture innovante, choix des matériaux, bonne optimisation de l'espace attribué ;
- l'ouverture sur le salon et la convivialité ;
- le respect du règlement (hauteur de cloisons...) ;
- les animations ;
- l'ambiance...

• Le Prix du meilleur poster scientifique

Le Docteur Nicole MATHA, Présidente du Comité Français du Bureau International Audiophonologie, remettra un prix à l'auteur du meilleur poster scientifique.

• Le cocktail offert par l'UNSAF à l'ensemble des participants

Jeudi (session 1) à 16h00
Vendredi (session 2) à 16h00
Samedi (session 3 et 4) à 10h00 et à 15h00

ATELIER 1 - (Salle Ampère 1+3)

« Validations « in vivo » des aides auditives : 10 points essentiels »
Sébastien GENY
Audioprothésiste D.E., Master Ingénierie de la santé - Ilis

ATELIER 2 - (Salle Ampère 5+6)

« De l'usage du producteur de bruit blanc en thérapie de l'acouphène : vers un changement de posture de l'audioprothésiste ? »
Philippe LURQUIN
CHU St Pierre – Bruxelles, Membre du Collège National d'Audioprothèse
Charlotte REMPP
Audioprothésiste - Strasbourg

ATELIER 3 - (Salle Ampère 7)

« De l'audiométrie vocale dans le silence a l'audiométrie vocale dans le bruit »
Matthieu DEL RIO
Audioprothésiste D.E., Membres du Collège National d'Audioprothèse – Bordeaux
Yves LASRY
Audioprothésiste D.E., Membres du Collège National d'Audioprothèse – Nantes

ATELIER 4 - (Salle Ampère 8)

« Test phonétique : découverte des listes de mots du professeur Jean-Claude Lafon »
Jean-Yves MICHEL
Audioprothésiste D.E. – Nîmes
Xavier BASCLE
Audioprothésiste D.E. – Nîmes

ATELIER 5 - (Salle Ampère 9)

« La certification de service des audioprothésistes par la norme AFNOR NF 518 »
Jean-Jacques BLANCHET
Audioprothésiste D.E., Membre du Collège National d'Audioprothèse
Hervé BISCHOFF
Audioprothésiste D.E., Membre du Collège National d'Audioprothèse

« Fonctions synaptiques dans la cochlée : découvertes and opportunités »

Professor Paul Albert FUCHS
Johns HOPKINS University School of Medicine, Baltimore, USA

La cochlée, dans l'oreille interne, combine forme et fonction de manière élégante pour nous conférer cette aptitude propre au genre humain qu'est l'accès à la parole et la musique par la perception des patterns acoustiques complexes qui codent ces signaux. A tous les niveaux, de la neuroanatomie à la physiologie cellulaire et moléculaire en passant par la biomécanique, la cochlée nous fournit des exemples remarquables d'invention biologique. Cette conférence se concentrera sur le sujet particulier de la signalisation synaptique entre cellules sensorielles ciliées et neurones cochléaires pour documenter les extraordinaires spécialisations qui sous-tendent les fonctions normales ou perturbées de la cochlée.

Synapses afférentes : Les cellules ciliées mécanosensorielles de l'oreille interne convertissent l'énergie acoustique des ondes sonores en signaux électriques destinés à être transmis au système nerveux central. Le potentiel de membrane des cellules ciliées contrôle le largage du neurotransmetteur chimique, le glutamate, à destination des terminaisons dendritiques des neurones afférents. Le largage de vésicules par ces synapses 'ruban' présente plusieurs aspects inhabituels et assez mystérieux. Il y a des preuves de plus en plus solides que la fonction synaptique peut être altérée à la suite de traumatismes acoustiques et dans la presbyacousie.

Synapses efférentes : L'oreille parle au cerveau via les neurones afférents. Le cerveau répond à l'oreille par des neurones efférents qui larguent de l'acétylcholine pour inhiber les cellules ciliées externes dans la cochlée mature, et par d'autres efférents qui entrent en contact avec les dendrites afférentes. L'inhibition cholinergique des cellules ciliées procède par une combinaison inhabituelle de récepteurs cholinergiques nicotiniques et des canaux potassium associés contrôlés par le calcium. Ce rétrocontrôle inhibiteur centrifuge régule la sensibilité cochléaire pour améliorer la détection des signaux dans le bruit et peut protéger des traumatismes acoustiques. Ces synapses sont activité-dépendantes, en partie grâce à la facilitation rétrograde utilisant le protoxyde d'azote comme médiateur.

Développement et dégénérescence : Avant l'émergence de l'audition chez les jeunes rongeurs, les neurones efférents forment des contacts temporaires inhibiteurs avec les cellules ciliées externes cochléaires, peut-être pour réguler l'activité spontanée endogène qui précède l'émergence de la sensibilité auditive. Le plus étonnant est que ces contacts synaptiques inhibiteurs retournent aux cellules ciliées internes dans la cochlée âgée et endommagée. Comprendre le réarrangement des contacts afférents et efférents sur les cellules ciliées cochléaires est un nouvel objectif dans notre compréhension de la pathogenèse de la perte auditive, et en tant que telle, suggère de nouvelles cibles pour la prévention ou la réparation de la perte auditive neurosensorielle.

« Physiologie moléculaire des synapses auditives : de la génétique des surdités aux modèles animaux »

Dr Said SAFIEDDINE
UMRS INSERM 1120, Institut Pasteur, Paris

L'audition est à la base de notre capacité à identifier et à localiser les sources sonores dans l'environnement et de notre aptitude à communiquer dans la société. En effet, c'est l'audition qui nous permet la perception de la parole et qui façonne notre aptitude à interpréter les sons complexes qui la constituent. A ce titre, les troubles auditifs ont un impact socio-économique colossal, dont le coût au sein de l'union européenne est évalué à 213 milliards d'euros par an. En France ce coût s'élève à 22 milliards, selon le rapport scientifique international, *« Evaluation of the Social and Economic Costs of Hearing Impairment", October 2006 évaluation des coûts sociaux et économiques d'altération de la perception auditive ».*

La surdité est le déficit sensoriel le plus fréquent chez l'homme. Environ 1 enfant sur 700 né avec une surdité sévère ou profonde et 1 enfant sur 1000 deviendra malentendant avant l'âge adulte. Aujourd'hui, on estime qu'environ 80% des cas de surdités neurosensorielles ont une cause génétique et 20% une cause environnementale. Les traumatismes acoustiques, les médicaments ototoxiques (tels que les aminoglycosides), ou certaines infections bactériennes et virales sont autant de facteurs pouvant conduire à des pertes auditives. De plus, sans doute en conséquence d'un environnement sonore plus traumatisant, des pertes auditives affectent la population de plus en plus précocement (3000 à 4000 surdités par an). Récemment, l'Organisation Mondiale de la Santé a estimé que **360 millions de personnes dans le monde souffrent de déficience auditive.** Ce nombre pourrait atteindre 900 millions d'ici à 2025.

La surdité est non seulement le déficit sensoriel le plus fréquent chez l'homme, mais aussi celui dont la pathogénie est la moins bien comprise. A cela, il y a deux causes principales :

1) la position anatomique de l'oreille interne, logée dans l'os temporal, ce qui la rend difficile d'accès tant à un traitement médical ou chirurgical qu'à l'expérimentation chez l'animal.

2) le petit nombre de cellules que l'oreille interne contient, environ 15000 cellules sensorielles, à comparer aux millions de photorécepteurs, rend difficile les études classiques de biologie moléculaire ou biochimiques. Des progrès spectaculaires ont été réalisés dans le domaine de la génétique des surdités au cours des 20 dernières années. Ces travaux ont abouti à une meilleure compréhension des mécanismes moléculaires impliqués dans les surdités héréditaires, et ont permis d'éclairer différents aspects de l'audition qui jusqu'alors étaient restés hors du champ de l'expérimentation. Plusieurs gènes responsables de surdité chez l'homme ont été identifiés, codant pour des protéines associées à des fonctions diverses couvrant le développement, la biologie cellulaire, la physiologie et la neurobiologie. Cette avancée a permis la génération de nombreux modèles murins de surdité humaine, qui fournissent une approche unique pour analyser finement les mécanismes moléculaires des surdités.

En effet, la souris constitue un modèle idéal pour les surdités humaines. Son patrimoine génétique recouvre à 99% à celui de l'espèce humaine. En outre les modèles murins reproduisent fidèlement les surdités humaines. La facilité de la surexpression de gènes, leur invalidation et leur mutagenèse ciblée ont rendu possible la génération de modèles murins mimant fidèlement les formes génétiques les plus complexes des surdités chez l'homme. Ainsi, parallèlement à la découverte de gènes de surdité, une longue liste de modèles de souris pour les pertes auditives a été générée et une diaphonie a été établie entre la génétique humaine et celle de la souris. Dans ma présentation, je vais discuter comment ce va-et-vient entre la souris et l'homme permet la caractérisation fonctionnelle de gènes de surdités humaines. L'une des conséquences majeures de ces études est la localisation précise du site anatomique responsable de nombreuses surdités. Une autre conséquence est une meilleure compréhension de l'hétérogénéité des phénotypes associés aux surdités. Ceci a conduit à l'émergence de nouveaux champs d'investigation et d'exploration clinique pour déchiffrer la mosaïque des neuropathies auditives, et à une classification de ces neuropathies allant au-delà des classifications traditionnelles basées sur les test audiométriques.

« Détection hors fréquence : à la recherche de nouveaux mécanismes, conséquences pour le diagnostic et l'appareillage »

Professeur Paul AVAN
UMR INSERM 1107, Clermont Ferrand

Les réponses auditives à un son test ne viennent pas forcément, ni uniquement, des neurones connectés à la zone la plus sensible de la cochlée pour le son testé. En effet l'excitation sur la membrane basilaire cochléaire s'étale dès que le son dépasse son niveau seuil, particulièrement du côté basal de l'endroit qui code pour la fréquence du son test. Une première situation où l'écoute hors fréquence est prépondérante est celle d'une zone morte cochléaire, à partir de laquelle aucun neurone afférent ne répond. Le son est alors perçu dans les zones voisines non mortes, et l'audiogramme réalisé est au audiogramme fantôme, dont l'utilisation pour programmer un appareillage doit être réfléchie. Divers modèles de surdité neurosensorielle cochléaire affectant les cellules ciliées externes, (engendrant des régions non mortes, mais de sensibilité diminuée) pourraient mettre en évidence une situation différente mais elle aussi génératrice de détection hors-fréquence et d'audiométries tonales liminaires faussées. L'étude soigneuse du phénomène de masquage, s'inspirant de ce qui a permis de détecter les zones mortes et qui soulève cette question, sera présentée et discutée.

Elle suggère que le bilan des surdités neurosensorielles cochléaires, même lorsque leur présentation semble banale (perte auditive modérée limitée aux hautes fréquences), devrait être beaucoup plus poussé qu'il ne l'est actuellement, pour éviter de se trouver pris de court par des pertes auditives associant perte de sensibilité modérée limitée à un intervalle de fréquences et sensibilité exagérée à l'effet masquant de basses fréquences (avec forte dégradation de l'intelligibilité dans le bruit), et de conclure faussement à une composante neuropathique ou centrale qui n'existe peut-être pas.

ATELIER 1

« VALIDATIONS « IN VIVO » DES AIDES AUDITIVES : 10 POINTS ESSENTIELS »

Sébastien GENY

Audioprothésiste D.E.
Master Ingénierie de la santé-Ilis

L'audioprothésiste, dans sa pratique quotidienne, doit s'approprier de nouvelles méthodes précises de validation des aides auditives. Plus performantes, évoluées et complexes, celles-ci nécessitent de nouveaux outils : Pré-réglages in vivo, speech & sound map.
Lors de cet atelier, au travers de 10 points "essentiels", nous évoquerons les bases et l'intérêt de la mesure in vivo, les mesures de dernières générations, la validation des paramètres évolués des aides auditives, les corrélations entre mesures traditionnels et mesures in vivo.

ATELIER 2

« De l'usage du producteur de bruit blanc en thérapie de l'acouphène : vers un changement de posture de l'audioprothésiste ? »

Philippe LURQUIN

CHU St Pierre - Bruxelles
Chargé de cours
Membre du Collège National d'Audioprothèse

Charlotte REMPP

Audioprothésiste
Strasbourg

Les enquêtes montrent que les audioprothésistes ont peu tendance à utiliser le producteur de bruit blanc. Aujourd'hui la quasi-totalité des fabricants proposent un ou plusieurs appareils dans leur gamme qui permettent non seulement de corriger l'audition mais aussi de soulager les acouphéniques plus efficacement qu'avec une audioprothèse conventionnelle.

La plupart des experts du marché estiment que l'ouverture à l'acouphène devrait permettre un élargissement du marché aussi important que le fût le passage à la stéréo. La posture traditionnelle de ne rien modifier aux habitudes et à se limiter à une adaptation classique se révèle souvent hasardeuse voire même mènera à l'échec.

La maîtrise du bruit blanc aujourd'hui modelable au gré des besoins et ajustable dans chaque bande fréquentielle ne mérite t 'elle pas une méthodologie aussi pointue que la détermination du gain d'une audioprothèse ?

Au travers d'une étude rétrospective nous ferons le point sur la polémique du niveau d'intensité du bruit blanc et son ajustement ou non au niveau du point de mélange.

Le phénomène de résonance stochastique est la cause première d'échec en thérapie de l'acouphène, nous aborderons son étude sous trois aspects de mesure, correction , éviction.

Le but de cet atelier est de
- Fournir une méthodologie « clé en main » à tous ceux qui sont démunis face à la problématique du réglage des producteurs de bruit blanc. Nous expliquerons comment utiliser ce nouvel outil afin d'ajouter une arme à l'arsenal de l'audioprothésiste.
- Décrire les variantes au bruit blanc (bruits encochés, manipulation fréquentielle de la dernière octave) et les options numériques ainsi que les astuces d'amplification utiles pour aborder le délicat problème de l'acouphénique-hyperacousique.

ATELIER 3

« De l'audiométrie vocale dans le silence à l'audiométrie vocale dans le bruit »

Matthieu DEL RIO
Audioprothésiste D.E.
Membre du Collège National d'Audioprothèse - Bordeaux

Yves LASRY
Audioprothésiste D.E.
Membre du Collège National d'Audioprothèse - Nantes

L'évaluation de la compréhension de la parole est un élément essentiel dans la pratique audioprothétique courante.

La réalisation de tests vocaux dans le silence est aujourd'hui acquise par les audioprothésistes qui souhaitent mesurer l'efficacité de leur appareillage.
Celle ci peut être complétée par l'audiométrie vocale dans le bruit qui va se rapprocher au plus près de la gêne sociale de nos patients déficients auditifs.

L'objectif de cet atelier est de rappeler la mise en œuvre pratique de l'audiométrie vocale dans le bruit ainsi que de ses nombreux avantages.

Notre métier évolue, une amélioration constante de notre prise en charge est nécessaire en vue d'augmenter la satisfaction de nos patients. A ce titre, la pratique de l'audiométrie vocale dans le bruit s'avère essentielle et trouve parfaitement sa place dans notre exercice quotidien.

ATELIER 4

« Test phonétique : découverte des listes de mots du professeur Jean-Claude Lafon »

Jean-Yves MICHEL
Audioprothésiste D.E. - Nîmes

Xavier BASCLE
Audioprothésiste D.E. - Nîmes

La vocale est essentielle à l'Audioprothésiste s'il veut apprécier la compréhension d'un patient. Tout le monde connaît l'existence de la liste cochléaire du Professeur Jean-Claude LAFON qui permet de tester la compréhension en faisant varier le niveau d'émission.

Mais savons nous que 5 éléments de cette liste émis à un même niveau donne ce que le Professeur nomme "la valeur sociale réelle de la cochlée" ? Informer l'Orthophoniste de ces erreurs phonétiques résiduelles peut l'aider dans le cadre d'une (ré)éducation.

Nous parlerons également de deux autres listes du TEST PHONETIQUE.

Tout d'abord la liste de balayage où l'on fait varier le niveau de netteté, qui nous oriente soit vers un défaut d'intégration minorant ainsi la capacité d'identification, soit vers une simple difficulté cochléaire.

Puis la liste de recrutement ciblant quatre zones de fréquences différentes allant des graves aux aigus qu'il peut être utile de ne pas amplifier "sous peine de voir l'intelligibilité considérablement réduite" comme l'écrit le Professeur.

Nous aboutissons ainsi à un bilan vocal dans le calme, utile pour le choix, les réglages et le bilan d'efficacité de l'appareillage auditif.

Nous évoquerons rapidement la quatrième liste du TEST PHONETIQUE, la liste d'intégration, qui semble avoir été conçue essentiellement pour diagnostiquer une atteinte des voies neurologiques de l'audition.

ATELIER 5

« La certification de service des audioprothésistes par la norme AFNOR NF 518 »

Jean-Jacques BLANCHET
Audioprothésiste D.E.

Hervé BISCHOFF
Audioprothésiste D.E.

Membres du Collège National d'Audioprothèse

Depuis le mois de novembre 2010, la profession s'est dotée au niveau européen d'une norme NF EN 15927 sur les services offerts par les audioprothésistes.

Ce projet initié par la France en 2005 par le biais de l'UNSAF et du CNA, est un outil qui va permettre d'harmoniser les pratiques dans 27 pays européens membres du CEN (Comité Européen de Normalisation).
Sa réalisation est le fruit d'un consensus. Sous l'impulsion de Benoit ROY, le texte français a servi de base de travail à la commission européenne. Bien sûr, pour permettre à tous les pays d'utiliser ces procédures, des concessions ont du être faites. En effet tous n'ont pas un développement et un enseignement de la profession que nous connaissons en France.
C'est pourquoi nous avons mis en place une Norme Française NF 518, éditée depuis juin 2013, qui est une certification de service française afin de reprendre toutes les décisions adoptées en commission miroir française lors des travaux européens.
C'est cet ensemble d'exigences que nous allons vous présenter.
Nous avons répertorié plusieurs engagements de service.
La norme précise :
- les conditions d'accessibilités, le contact clientèle et l'identification du personnel,
- les modalités de l'installation des locaux : l'accueil, la salle d'attente, la cabine audiométrique,
- les règles d'hygiène,
- la prise en charge et l'appareillage : choix, adaptation, délivrance, contrôle efficacité immédiat et permanent, éducation prothétique,
- le service après-vente,
- la vente d'accessoires,
- la traçabilité des prestations,
- le système de management de la qualité avec l'évaluation des services, la gestion des réclamations et les actions correctives.

EXPOSITION DE POSTERS SCIENTIFIQUES

Hall d'exposition – Niveau C

Pendant toute la durée du congrès, vous pourrez consulter les différents posters scientifiques, sélectionnés au préalable par notre comité scientifique.
Le Docteur Nicole MATHA, Présidente du Comité scientifique "posters", remettra un prix à l'auteur du meilleur poster scientifique.

Appel à projets

Le Congrès des audioprothésistes organise une exposition de posters sur le thème de l'audition et invite toutes les personnes intéressées à nous faire parvenir leur projet.
Le comité d'organisation encourage en particulier, les étudiants et les nouveaux diplômés à présenter sous cette forme leur mémoire de fin d'études.
Les posters seront exposés pendant toute la durée du Congrès et feront l'objet d'une session de présentation.
Le Prix du meilleur poster sera attribué par un jury spécial présidé par le Docteur Nicole MATHA, Présidente du Comité scientifique "posters".
Les Cahiers de l'Audition publieront - avec l'accord de leur auteur - une sélection des meilleurs posters retenus par le comité scientifique.

Chaque poster doit présenter un travail scientifique de manière synthétique, illustré par des schémas, tableaux et photos.
L'auteur choisit librement son sujet avec pour seule contrainte d'avoir un lien direct avec l'audition. Il peut s'agir de toute question concernant notre profession tant dans le domaine des matières fondamentales que l'acte prothétique proprement dit : étude clinique ou de laboratoire, cas d'appareillage difficile, expérience professionnelle originale...

Comment participer ?

Adressez une présentation de votre projet avant le 17 mars 2014 par courriel à : christine.dagain@wanadoo.fr en précisant le nom et le prénom de l'auteur, le titre et le sujet en 5 lignes maximum.

Chaque projet sera étudié par le comité scientifique qui fera connaître sa décision avant le 17 mars 2014.

Dimensions :
La taille de votre poster (réalisé par vous-même) doit faire 90 cm large x 120 cm de haut.

LISTE DES EXPOSANTS

(Liste arrêtée au 21 février 2014)

- 3D AVENIR
- ACFOS
- AMPLIFON
- ANNUAIRE FRANÇAIS D'AUDIOPHONOLOGIE / AUDITION-TV
- ASSOCIATION FRANCE ACOUPHÈNES
- ASSOCIATION JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION
- ASSURANCES BAILLY AIDES AUDITIVES
- AUDIKA GROUPE
- AUDILAB
- AUDIO 2000
- AUDIO INFOS
- AUDITION CONSEIL
- AUDITION FRANCE INNOVATION
- AUDITION MUTUALISTE
- AUDITIONSANTÉ
- AUDITIONSOLIDARITÉ.ORG
- BIOTONE TECHNOLOGIE
- BUCODES - SURDIFRANCE
- CENTRALE DES AUDIOPROTHESISTES
- COCHLEAR FRANCE
- COLLEGE NATIONAL D'AUDIOPROTHESE
- COSIUM
- DETAX GMBH & CO. KG
- ENTENDRE
- GN HEARING
- GN OTOMETRICS
- GROUPE EUROSSUR
- IAC ACOUSTICS
- IPA TECHNOLOGIES
- IPRO FRANCE
- KRYS AUDITION
- L'OUÏE MAGAZINE
- LES CAHIERS DE L'AUDITION
- LUZ AUDIO
- MARK'ASSUR (DEURONA)
- NEWSON
- OPTICAL CENTER
- PRODITION
- RAYOVAC FRANCE
- RENATA BATTERIES (SWATCH GROUP FRANCE)
- SCR ELECTRONIQUES
- SIEMENS AUDIOLOGIE
- SMS AUDIO ELECTRONIQUE
- SONOVA
- STARKEY FRANCE
- VARTA MICROBATTERY
- VIBRANT MED-EL HEARING TECHNOLOGY
- WIDEX

unsaf
Congrès des Audioprothésistes Français

BULLETIN D'INSCRIPTION
CONGRÈS DES AUDIOPROTHÉSISTES 2014
3 au 5 avril 2014 - CNIT Paris la Défense

MODALITÉS	
Formulaire à retourner avant le 21 mars 2014 à : Organisation SPAT **GROUPE SPAT SAS** 34, rue de l'église - 75015 Paris - France Tél. : +33 1 44 26 26 23 E-mail : administration@spat.fr	⚠ L'inscription à la visite de l'exposition donne également accès aux conférences gratuites du vendredi et du samedi.
Veuillez NE PAS FAXER ce document, aucune inscription n'étant prise en compte sans règlement.	⚠ L'inscription aux conférences et ateliers donne également accès à la visite de l'exposition
Remplir un bulletin par participant (photocopie admise) en lettres capitales.	⚠ Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire aux 3 jours de conférences, gratuitement sur pré-inscription en ligne www.unsaf.org avant le 21.03.14.

COORDONNÉES

Plus rapide ! Inscrivez-vous en ligne avant le 21.03.14 www.unsaf.org

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : *Champ obligatoire*

☐ Audioprothésiste ☐ Assistant / Secrétaire / Technicien d'Audioprothésiste ☐ Conjoint/Enfant
☐ Étudiant en audioprothèse ☐ Industriel ☐ Médecin ORL ☐ Médecin généraliste
☐ Médecin gérontologue ☐ Orthophoniste ☐ Opticien ☐ Autre (précisez) : .....
.....

Adhérent UNSAF : ☐ oui ☐ non

Année & lieu de diplôme : .....
Champ obligatoire pour les audioprothésistes

Facture à établir à l'ordre de :

Société/Laboratoire : .....
Champ obligatoire, l'accès étant réservé aux professionnels

N° T.V.A. : ..... Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

E-Mail : ..... Tél : ..... Fax : .....

☐ Veuillez m'adresser un bon de réduction **SNCF** (20 %)

Note : Les bons de réduction SNCF ne sont valables que sous certaines conditions, exclusivement sur le territoire français.

NOUVEAUTÉ 2014 CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Enregistrement de l'UNSAF sous le numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation 11 75 50675 75 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France. Une convention de formation professionnelle sera envoyée lors de toute inscription aux conférences et ateliers (hormis pour les étudiants).

Note importante : A réception de ce bulletin d'inscription et de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation d'inscription et une facture.
Dans le cas où l'intégralité du paiement ne nous serait pas parvenue à l'ouverture du congrès, le participant devra s'acquitter des sommes dues à son arrivée.
En cas de règlement par virement bancaire, seules seront comptabilisées les sommes effectivement reçues, le participant prenant à sa charge les frais de transferts interbancaires.
Annulation : Seules les annulations signalées à la SPAT sas par lettre recommandée A.R. ou par fax avant le 21/03/14 permettront le remboursement des sommes versées, déduction faite de 50 € pour frais de dossier. Lieu de juridiction : Paris.

Les informations demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par les services de la société SPAT SAS sous la responsabilité de l'UNSAF (responsable du traitement). Elles doivent faire l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions pour le Congrès et des services associés au Congrès.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service administratif du Groupe SPAT SAS (34, rue de l'Eglise - 75015 Paris). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.
L'UNSAF peut être amenée à communiquer vos coordonnées et professions à certains de ses partenaires dans un but de prospection commerciale ou à des fins statistiques. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient communiquées aux partenaires de l'UNSAF, veuillez cocher la case ci-contre ☐

DROITS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS POUR LES PROFESSIONNELS

1 - Vous souhaitez vous inscrire à la VISITE DE L'EXPOSITION

Inscription **GRATUITE** **en ligne** (www.unsaf.org) avant le 21.03.14.

	Tarif
☐ Inscription par le biais du bulletin « papier » **Après le 21.03.14 : inscription sur place**	20 € TTC

2 - Vous souhaitez vous inscrire aux CONFÉRENCES* ET ATELIERS

*Les vendredi et samedi : accès libre aux conférences (hors ateliers) à tous les participants du congrès. Badge obligatoire.

	Inscription avant le 03.03.14		Inscription après le 03.03.14	
	Adhérent UNSAF	Non-Adhérent	Adhérent UNSAF	Non-Adhérent
Inscription aux conférences & ateliers	150 € TTC	250 € TTC	200 € TTC	300 € TTC

☐ **Choisissez vos ATELIERS**

(Les demandes d'inscriptions aux ateliers seront traitées dans leur ordre d'arrivée ; si votre choix d'horaire ne peut être satisfait, nous vous proposerons un autre horaire (dans la limite des places disponibles de chaque atelier) - Durée d'un atelier : 1h15 à 1h30)

	ATELIER 1	ATELIER 2	ATELIER 3	ATELIER 4	ATELIER 5
Jeudi 3 avril 2014	☐ 16H00	☐ 16H00	☐ 16H00	☐ 16H00	☐ 16H00
Vendredi 4 avril 2014	☐ 16H00	☐ 16H00	☐ 16H00	☐ 16H00	☐ 16H00
Samedi 5 avril 2014	☐ 10H00	☐ 10H00	☐ 10H00	☐ 10H00	☐ 10H00
	☐ 15H00	☐ 15H00	☐ 15H00	☐ 15H00	☐ 15H00

☐ Vous **ne souhaitez pas** participer aux ateliers

3 - ☐ Vous participerez au **cocktail offert par l'UNSAF** le Samedi 05 avril 2014 **(GRATUIT).**

DROITS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS POUR LES ÉTUDIANTS**

** Sur présentation d'un justificatif (Carte étudiant en cours de validité)

1 - Inscription aux conférences **GRATUITE** **en ligne** (www.unsaf.org) avant le 21.03.14.

Les Inscriptions étudiantes après le 21.03.14 se feront sur place uniquement au tarif de **20,00 € TTC.**

2 - Vous êtes étudiant et souhaitez vous inscrire à la visite de l'exposition seulement : nous vous invitons à suivre la procédure d'inscription à la visite de l'exposition ci-dessus dans la rubrique « Droit d'inscription au congrès pour les professionnels ».

TOTAL DES FRAIS D'INSCRIPTION

TOTAL	**€ TTC**
FRAIS DE DOSSIER OBLIGATOIRES (pour les conférences et ateliers)	**50 € TTC**
TOTAL GÉNÉRAL TTC	**€ TTC**

Règlement en euros

☐ Paiement par chèque bancaire à l'ordre de UNSAF CONGRÈS AUDIO

☐ Paiement par virement bancaire

Titulaire du compte : UNSAF CONGRÈS AUDIO - Domiciliation : BPVF TOURS JEAN JAURES - IBAN : FR 76 1870 7006 1009 0211 8209 375

Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPVER

Virement N° : ..... Émis par : ..... le : .....

☐ Carte bancaire : VISA / MASTERCARD

N° de carte I__I__I__I__I I__I__I__I__I I__I__I__I__I I__I__I__I__I Date d'expiration I__I__I/I__I__I

Cryptogramme (les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte) I__I__I__I

Titulaire de la carte : .....

Je soussigné(e) autorise l'UNSAF à prélever la somme ci-dessus sur ma carte bancaire.

Date : Signature

Cnit Paris La Défense — LES ACCÈS

2, place de la Défense - 92053 PARIS LA DÉFENSE Cedex

Métro ligne 1 : Station La Défense Grande Arche
RER A : Station La Défense Grande Arche
T2 : Station La Défense Grande Arche
Parking : La Défense 6

en voiture

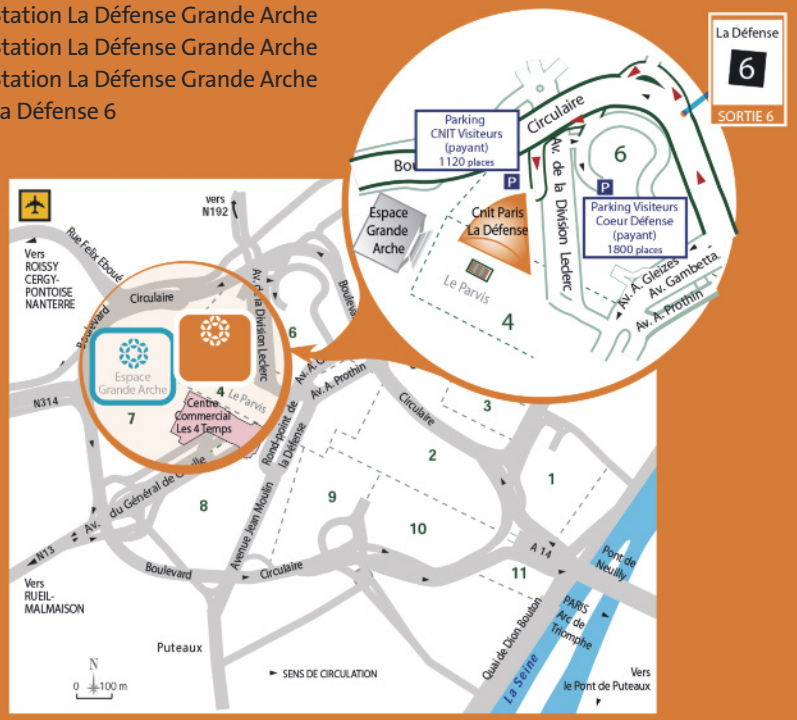

à pied

INFORMATIONS & CONTACTS

UNSAF
Christine DAGAIN
Chargée de l'organisation du Congrès
christine.dagain@wanadoo.fr

UNSAF
Karen GINISTY
Contact UNSAF Congrès
laudition@wanadoo.fr

UNSAF
Luis GODINHO
Président de l'UNSAF
l.godinho@unsaf.org

SIEGE DE L'UNSAF
11, rue de Fleurus - 75006 PARIS
contact@unsaf.org

Retrouvez toutes les informations sur le congrès 2014 ainsi que
le formulaire d'inscription
sur notre site :

www.unsaf.org

Organisation

GROUPE SPAT sas
34, rue de l'Église - 75015 PARIS
www.spat.fr

Fanny HUBERT
Responsable du Congrès
Tél. : +33 1 44 26 26 27
Fax : +33 1 45 54 23 86
fhubert@spat.fr

Nathalie LEDUCQ
Gestion des Conférences
Tél. : +33 1 44 26 26 23
Fax : +33 1 45 54 23 86
nleducq@spat.fr